



**États financiers consolidés intermédiaires résumés
pour les trimestres et les semestres terminés les
30 septembre 2022 et 2021**

(non audité)



États consolidés intermédiaires résumés de la perte nette

Non audité

	Trimestres terminés les 30 septembre		Semestres terminés les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants de la perte par action</i>				
Revenus (note 6)	33 216	25 080	65 412	47 653
Coût des services	13 851	10 813	27 551	20 145
Marge brute	19 365	14 267	37 861	27 508
Charges d'exploitation				
Frais généraux et frais d'administration	6 486	10 421	13 761	15 402
Frais de vente et de commercialisation	8 363	6 545	17 052	12 657
Technologies	8 462	6 123	17 969	12 560
	23 311	23 089	48 782	40 619
Perte d'exploitation	(3 946)	(8 822)	(10 921)	(13 111)
Perte de valeur (notes 8 et 13)	(85 604)	–	(85 604)	–
Gain de change	1 780	1 397	2 387	570
Frais financiers (note 14b))	(1 060)	(254)	(1 683)	(249)
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat (note 16)	(646)	–	(647)	–
Perte avant impôts sur le résultat	(89 476)	(7 679)	(96 468)	(12 790)
Charge (recouvrement) d'impôts	293	(1 371)	(376)	(2 197)
Perte nette	(89 769)	(6 308)	(96 092)	(10 593)
Perte par action				
De base et diluée	(2,04)	(0,19)	(2,19)	(0,34)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base et dilué	43 970 943	33 536 037	43 970 943	30 970 076
Nombre d'actions en circulation à la fin des périodes (note 10b))	43 970 943	43 970 943	43 970 943	43 970 943

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

Non audité

	Trimestres terminés les 30 septembre		Semestres terminés les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(89 769)	(6 308)	(96 092)	(10 593)
Autres éléments de la perte globale :				
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en perte nette				
Variation des gains non réalisés sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts différés de 339 \$ pour le trimestre et le semestre (57 \$ et 32 \$, respectivement, en 2021)	(941)	(158)	(941)	(88)
Reclassement des pertes réalisées sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts différés de néant pour le trimestre et le semestre (54 \$ et 108 \$, respectivement, en 2021)	-	(151)	-	(299)
Pertes liées aux écarts de conversion au titre des instruments financiers désignés comme des couvertures d'investissement net	(433)	-	(561)	-
Gains de change liés à la conversion des établissements à l'étranger	11 790	2 509	18 670	2 509
Total des autres éléments du résultat global	10 416	2 200	17 168	2 122
Perte globale	(79 353)	(4 108)	(78 924)	(8 471)

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

Non audité

	Au 30 septembre 2022 \$	Au 31 mars 2022 \$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 474	5 985
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	11 954	20 544
Créances clients et autres débiteurs (note 6)	8 225	10 391
Tranche à court terme des débiteurs non facturés (note 6)	8 194	8 540
Tranche à court terme du montant à recevoir en vertu de contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	24	-
Impôts sur le résultat à recevoir	1 761	2 660
Tranche à court terme des crédits d'impôt à recevoir	12 308	10 727
Charges payées d'avance et dépôts	4 510	5 251
Instruments financiers dérivés	-	22
Actifs détenus en vue de la vente (note 7)	41 396	-
	95 846	64 120
Actifs non courants		
Débiteurs non facturés (note 6)	13 965	7 400
Montant à recevoir en vertu de contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	149	-
Immobilisations corporelles	1 842	2 258
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 640	8 917
Actifs incorporels et actifs incorporels d'acquisition	101 691	100 777
Goodwill (note 8)	167 688	273 397
Crédits d'impôt à recevoir	2 749	2 858
Actifs d'impôt différé	1 098	3 580
	392 668	463 307
Passif		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	17 707	21 193
Autres créditeurs	11 954	20 544
Revenus différés (note 6)	34 156	29 253
Tranche à court terme de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat (note 16)	1 388	49
Impôts sur le résultat à payer	408	84
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	2 741	1 500
Tranche à court terme des obligations locatives	2 265	2 013
Instruments financiers dérivés	1 480	-
Passifs détenus en vue de la vente (note 7)	1 363	-
	73 462	74 636
Passifs non courants		
Contrepartie conditionnelle du prix d'achat	-	680
Dette à long terme (note 9)	61 765	48 262
Passifs d'impôt différé	10 453	13 049
Obligations locatives	6 548	7 739
	152 228	144 366
Capitaux propres		
Capital-actions (note 10)	336 621	336 621
Réserves	20 412	2 821
Résultats non distribués (déficit)	(116 593)	(20 501)
	240 440	318 941
	392 668	463 307

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

Non audité

Semestre terminé le 30 septembre 2022

	Réerves					
	Capital- actions \$	Plan d'options d'achat d'actions \$	Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) \$	Total \$	Résultats non distribués (déficit) \$	Total \$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>						
Solde au 31 mars 2022	336 621	4 752	(1 931)	2 821	(20 501)	318 941
Perte nette	-	-	-	-	(96 092)	(96 092)
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat	-	-	17 168	17 168	-	17 168
Résultat global de la période	-	-	17 168	17 168	(96 092)	(78 924)
Rémunération au titre du plan d'options d'achat d'actions (note 11)	-	423	-	423	-	423
Solde au 30 septembre 2022	336 621	5 175	15 237	20 412	(116 593)	240 440

Semestre terminé le 30 septembre 2021

	Réerves					
	Capital- actions \$	Plan d'options d'achat d'actions \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total \$	Résultats non distribués (déficit) \$	Total \$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>						
Solde au 31 mars 2021	216 975	3 680	475	4 155	3 437	224 567
Perte nette	-	-	-	-	(10 593)	(10 593)
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat	-	-	2 122	2 122	-	2 122
Perte globale de la période	-	-	2 122	2 122	(10 593)	(8 471)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des coûts d'émission (note 10b))	117 997	-	-	-	-	117 997
Impôts différés sur les coûts d'émission d'actions (note 10b))	1 668	-	-	-	-	1 668
Rémunération au titre du plan d'options d'achat d'actions (note 11)	-	518	-	518	-	518
Solde au 30 septembre 2021	336 640	4 198	2 597	6 795	(7 156)	336 279

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

Non audité

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>				
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :				
Activités opérationnelles				
Perte nette des périodes	(89 769)	(6 308)	(96 092)	(10 593)
Ajustements pour les éléments suivants :				
Amortissements (note 13)	4 735	2 862	9 227	5 133
Amortissement des frais de financement reportés (note 14b))	75	158	152	215
Perte de valeur (note 13)	85 604	-	85 604	-
Gain sur les modifications de contrat de location	(238)	-	(238)	-
Charges d'intérêts (note 14b))	945	(35)	1 473	(97)
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat	646	-	647	-
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	202	319	423	518
Perte de change non réalisée	1 652	590	900	726
Recouvrement d'impôts différés	(236)	(461)	(794)	(992)
Charge (recouvrement) d'impôts exigibles	529	(909)	418	(1 205)
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 14a))	(15 718)	(9 769)	(11 816)	(6 097)
Variations des débiteurs non facturés non courants	(3 135)	-	(6 565)	-
Variations des crédits d'impôt à recevoir non courants	135	-	109	-
Intérêts reçus (payés)	8	171	62	247
Impôts sur le résultat reçus (payés)	(142)	(313)	529	(666)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles	(14 707)	(13 695)	(15 961)	(12 811)
Activités d'investissement				
Regroupements d'entreprises	-	(227 192)	-	(227 192)
Contrepartie conditionnelle du prix d'achat payée	(42)	-	(72)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(104)	(129)	(213)	(229)
Acquisition d'actifs incorporels	(1 133)	(1 422)	(1 590)	(2 156)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 279)	(228 743)	(1 875)	(229 577)
Activités de financement				
Augmentation nette de la dette à long terme	7 112	35 590	11 714	35 590
Intérêts payés sur la dette à long terme	(664)	(10)	(1 075)	(24)
Frais de financement reportés payés	-	(439)	-	(439)
Paiements de loyers	(509)	(489)	(1 170)	(957)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des coûts d'émission (note 10b))	-	114 166	-	114 166
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement	5 939	148 818	9 469	148 336
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(10 047)	(93 620)	(8 367)	(94 052)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 703	(203)	1 946	(330)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début des périodes	27 452	110 223	26 529	110 782
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin des périodes	20 108	16 400	20 108	16 400
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants des états de la situation financière :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 474	8 915	7 474	8 915
Trésorerie détenue en vue de la vente (note 7)	680	-	680	-
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	11 954	7 485	11 954	7 485

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

1 Constitution en société par actions et nature des activités

mdf commerce inc. (la « Société ») fournit des solutions de commerce électronique aux consommateurs et aux entreprises. Elle exerce ses activités par l'entremise de ses filiales en propriété exclusive.

Constituée le 16 février 1996 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, la Société est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « MDF ». L'adresse de son siège social est le 1111 Saint-Charles Ouest, Tour Est, bureau 255, Longueuil (Québec) Canada.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les trimestres et les semestres terminés les 30 septembre 2022 et 2021 le 11 novembre 2022.

2 Mode de présentation

Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 30 septembre 2022, et elles sont les mêmes que les méthodes comptables appliquées dans la préparation des états financiers consolidés annuels de la Société pour les exercices terminés les 31 mars 2022 et 2021, à l'exception de ce qui est présenté ci-après. La monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien.

Base d'établissement

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, en appliquant des principes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toutes les informations requises selon les IFRS pour des états financiers complets, en particulier les notes complémentaires, et ils doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de la Société des exercices terminés les 31 mars 2022 et 2021. Les états financiers annuels de la Société sont disponibles sur le site de SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com.

Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de la période en cours.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

3 Normes IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

a) Adoptées au cours de la période considérée

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Les modifications mettent à jour IFRS 3 pour remplacer la référence au Cadre de 1989 par une référence au Cadre conceptuel de 2018. Elles ajoutent aussi à IFRS 3 une disposition selon laquelle, en ce qui concerne les obligations qui entrent dans le champ d'application d'IAS 37, l'acquéreur doit appliquer IAS 37 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe du fait d'événements passés. Pour ce qui est d'un droit ou d'une taxe qui entre dans le champ d'application d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, l'acquéreur applique IFRIC 21 pour établir si le fait générateur d'obligation qui crée un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible s'est produit avant la date d'acquisition.

Enfin, les modifications ajoutent un énoncé indiquant explicitement que l'acquéreur ne doit pas comptabiliser les actifs éventuels acquis lors d'un regroupement d'entreprises. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les modifications précisent que le coût d'exécution d'un contrat est constitué des coûts directement liés à ce contrat, ce qui comprend à la fois les coûts marginaux d'exécution du contrat (par exemple les coûts de la main-d'œuvre directe et des matières) et l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats (par exemple l'imputation de la charge d'amortissement relative à une immobilisation corporelle utilisée entre autres pour l'exécution du contrat). Les modifications s'appliquent aux contrats pour lesquels l'entité ne s'est pas encore acquittée de toutes ses obligations à la date d'ouverture de l'exercice pour lequel l'entité applique les modifications pour la première fois. Les chiffres comparatifs ne doivent pas être retraités. L'entité doit plutôt comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale des modifications comme un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués (ou, s'il y a lieu, d'une autre composante des capitaux propres) à la date de première application. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

IAS 16, Immobilisations corporelles

En septembre 2020, IAS 16, *Immobilisations corporelles*, a été modifiée afin d'interdire la déduction du coût d'une immobilisation corporelle de tout produit de la vente d'éléments produits avant que l'immobilisation soit prête à être utilisée. Le produit de la vente de cette immobilisation corporelle et les coûts connexes seront plutôt comptabilisés en résultat net. Les modifications sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

b) Publiées mais non encore entrées en vigueur

IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, relativement au classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Ces modifications précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit se fonder sur les droits de l'entité à la fin de la période de présentation de l'information financière et établir clairement le lien entre le règlement du passif et la sortie des ressources de l'entité. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et elles doivent être appliquées de façon rétrospective. La Société n'a pas l'intention d'adopter ces modifications de façon anticipée et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.

En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 qui exigent des entités qu'elles présentent des informations sur leurs méthodes comptables significatives, plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. L'IASB a élaboré des directives et des exemples pour aider les entités à porter des jugements sur l'importance relative des informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'application anticipée est permise. La Société n'a pas l'intention d'adopter ces modifications de façon anticipée et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 8 comprenant l'ajout d'une définition d'une estimation comptable ainsi que d'autres modifications d'IAS 8 qui ont pour but d'aider les entités à faire la distinction entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables. Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 ainsi qu'aux changements de méthodes comptables et aux changements d'estimations comptables qui surviennent à partir de cette période; l'application anticipée est permise. La Société n'a pas l'intention d'adopter ces modifications de façon anticipée et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.

IAS 12, Impôts sur le résultat

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 12 qui clarifient la façon de comptabiliser l'impôt différé sur des transactions telles que les contrats de location et les obligations de démantèlement. Les transactions qui, au moment de la comptabilisation initiale, sont à l'origine de différences temporaires à la fois imposables et déductibles n'entrent plus dans le champ d'application de l'exemption relative à la comptabilisation prévue dans IAS 12. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et l'application anticipée est permise. La Société n'a pas l'intention d'adopter ces modifications de façon anticipée et elle évalue actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés.

4 Estimations et jugements importants de la direction

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle s'appuie sur des estimations et des hypothèses, lesquelles ont une incidence sur les montants présentés des revenus et des charges de la période, les montants présentés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture. La direction examine régulièrement ses estimations, et les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision ne touche que cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision touche à la fois la période considérée et les périodes futures. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Des explications quant aux principales hypothèses et estimations utilisées sont présentées à la note 5 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices terminés le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021. Les paragraphes ci-dessous présentent les estimations et jugements les plus importants relatifs au modèle TRX et à l'évaluation des actifs utilisés pour préparer les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Estimation de la contrepartie variable des accords reposant sur le modèle TRX

En vertu des accords reposant sur le modèle TRX, le prix de transaction est fondé entièrement sur une contrepartie variable, qui constitue une estimation importante. La valeur totale du contrat représente le total des frais de commodité qui devraient être perçus sur la durée du contrat, estimés en fonction d'un pourcentage des dépenses du client pour des biens et des services admissibles sur la durée du contrat. Les dépenses des clients sont estimées en fonction des historiques d'achat de biens et services et de la croissance estimative des clients sur la durée du contrat.

Les revenus comptabilisés en fonction de la valeur totale du contrat nécessitent le jugement de la direction et des hypothèses importantes, notamment l'estimation du montant des dépenses des organismes gouvernementaux pour les biens et services admissibles pour lesquels les frais de commodité sont estimés sur la durée du contrat, et la recouvrabilité des frais de commodité auprès des fournisseurs.

Après la détermination initiale de la valeur totale du contrat à la date de passation du contrat, le prix de transaction peut changer pour diverses raisons, y compris le dénouement d'événements incertains ou d'autres changements de circonstances qui se traduiraient par une variation du montant ou de l'échéancier relatif au prix de transaction, de la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange des biens et services promis aux organismes gouvernementaux, de l'appréciation de la question de savoir si une limitation s'applique à la contrepartie variable ou une modification de contrat. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société passe en revue la valeur totale du contrat et évalue les hypothèses clés. Les modifications apportées à la valeur totale du contrat pourraient donner lieu à une augmentation ou une diminution des revenus en fonction d'un ajustement cumulatif de la date de passation du contrat avec le client jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière considérée.

Les variations des revenus pourraient avoir une incidence sur le montant attribué aux obligations de prestation liées aux SaaS, soit la valeur résiduelle, et sur les actifs ou les passifs sur contrat connexes.

Répartition de la valeur totale du contrat entre les obligations de prestation selon le modèle TRX

Les accords reposant sur le modèle TRX comprennent les obligations de prestation au titre des droits d'utilisation et les services professionnels, y compris les services de mise en œuvre et les services gérés. Aux fins de la comptabilisation des revenus, le prix de transaction total (valeur totale du contrat) est d'abord attribué aux services professionnels selon la méthode du coût attendu plus marge, et le montant résiduel est attribué au droit d'utilisation.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Des variations aux revenus comptabilisés au titre des services professionnels auraient une incidence sur le montant de la valeur totale du contrat attribué à l'obligation de prestation au titre du droit d'utilisation.

Évaluation des actifs

Le modèle des flux de trésorerie futurs actualisés, qui est appliqué pour déterminer la juste valeur des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels le goodwill est affecté, nécessite l'utilisation de certains paramètres, dont les estimations des flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et d'autres variables. Un degré élevé de jugement est donc de mise. Les tests de dépréciation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des actifs incorporels d'acquisition sont également fondés sur des hypothèses comparables. Une future détérioration des conditions du marché ou une piètre performance opérationnelle pourraient se traduire par une incapacité à recouvrer la valeur comptable actuelle des immobilisations corporelles, des actifs incorporels, des actifs incorporels d'acquisition et du goodwill.

5 Information sectorielle

La Société a déterminé qu'elle n'a qu'un seul secteur à présenter, soit les services de commerce électronique.

Les tableaux suivants présentent les informations géographiques.

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$
Revenus				
États-Unis	20 229	12 303	36 743	22 004
Canada	10 681	10 665	24 143	21 443
Europe	1 001	1 706	2 090	3 482
Asie et autres	1 305	406	2 436	724
	33 216	25 080	65 412	47 653



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

	Au 30 septembre 2022 \$	Au 31 mars 2022 \$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Actifs non courants		
États-Unis	236 774	295 570
Canada	58 764	97 114
Asie et autres	37	65
	295 575	392 749

Les revenus sont attribués aux pays selon l'emplacement des clients.

Le total des actifs non courants, autres que les instruments financiers et les impôts différés, comprennent les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation, les actifs incorporels, les actifs incorporels d'acquisition, le goodwill, les débiteurs non facturés et les crédits d'impôt à recevoir.

Au 30 septembre 2022, les actifs non courants ci-dessus excluaient des actifs d'impôt différé de 1 097 700 \$ (3 579 862 \$ au 31 mars 2022).

6 Revenus

Les revenus se détaillent comme suit :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Semestres terminés les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>				
Revenus tirés des droits d'utilisation	24 252	17 839	47 008	34 274
Revenus tirés des services professionnels	6 339	4 387	12 763	7 927
Revenus tirés des frais transactionnels	1 978	2 311	4 369	4 573
Revenus tirés des services de maintenance et d'hébergement	212	99	420	141
Autres	435	444	852	738
	33 216	25 080	65 412	47 653



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Actifs et passifs sur contrat

Le tableau ci-dessous présente les débiteurs, les débiteurs non facturés et les actifs et passifs sur contrat qui sont comptabilisés dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.

	Au 30 septembre 2022 \$	Au 31 mars 2022 \$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Débiteurs (inclus dans les créances clients et autres débiteurs)	8 225	10 391
Actifs sur contrat (inclus dans les débiteurs non facturés)	22 159	15 940
Revenus différés	34 156	29 253

Actifs sur contrat

La variation des actifs sur contrat se présente comme suit :

	2022 \$	2021 \$
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
Solde aux 31 mars	15 940	1 680
Augmentation découlant de regroupements d'entreprises	-	13 175
Augmentation des actifs sur contrat liés à l'avancement des travaux	9 846	4 233
Diminution des actifs sur contrat liés à la facturation et au recouvrement	(5 242)	(3 457)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente (note 7)	(98)	-
Fluctuations de change	1 713	153
Solde aux 30 septembre	22 159	15 784

Tous les actifs sur contrat inclus dans la tranche à court terme des débiteurs non facturés au 30 septembre 2022 devraient être recouverts auprès des clients au cours de l'exercice suivant. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour les débiteurs et les actifs sur contrat relatifs aux contrats conclus avec les clients au cours des trimestres et des semestres terminés les 30 septembre 2022 et 2021.

Au 30 septembre 2022, la Société n'avait pas comptabilisé de correction de valeur pour créances douteuses visant les montants non facturés, car les montants étaient jugés comme étant recouvrables (néant au 31 mars 2022).



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Revenus différés

Le tableau ci-dessous fournit de l'information relative aux revenus différés (passifs sur contrat).

	2022	2021
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Solde aux 31 mars	29 253	20 310
Augmentation des revenus différés lors de la facturation aux clients	37 994	25 613
Augmentation des revenus différés découlant de regroupements d'entreprises	-	3 167
Diminution des revenus différés lors de la comptabilisation dans les revenus tirés des services rendus durant les périodes	(35 057)	(23 878)
Reclassement dans les passifs détenus en vue de la vente (note 7)	(265)	-
Fluctuations de change	2 231	174
Solde aux 30 septembre	34 156	25 386

Les revenus différés proviennent principalement des revenus tirés des droits d'utilisation prépayés ou des services professionnels.

Obligations de prestation non remplies

Les prix de transaction des obligations de prestation non remplies (ou partiellement non remplies) représentent des services qui n'ont pas encore été rendus et qui seront comptabilisés en tant que revenus au cours de périodes futures.

Ils totalisaient 34 155 766 \$ au 30 septembre 2022 (25 386 439 \$ au 30 septembre 2021), dont la Société s'attend à comptabiliser comme revenus une tranche d'environ 96 % au cours des 12 prochains mois, et d'environ 4 % au cours d'exercices subséquents (97 % et 3 %, respectivement, au 30 septembre 2021).

7 Groupe destiné à être cédé classé comme détenu en vue de la vente

En septembre 2022, le conseil d'administration de la Société s'est engagé à planifier formellement la vente de sa filiale en propriété exclusive InterTrade Systems Inc. (« InterTrade ») et s'est entendu avec l'acheteur éventuel sur les modalités définitives de l'entente en prévision de la clôture de la transaction de vente.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Au 30 septembre 2022, conformément à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, la Société a classé certains actifs et passifs comptabilisés dans cette filiale à titre de groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente. Aucune perte de valeur à la réévaluation des actifs du groupe destiné à être cédé n'a été comptabilisée à la suite de ce classement. InterTrade fournit aux clients des solutions de commerce électronique aux clients pour la collaboration dans la chaîne d'approvisionnement. Le 4 octobre 2022, la Société a conclu la vente d'InterTrade au moyen d'une convention d'achat d'actions (note 17).

Le tableau suivant présente les principales catégories d'actifs et de passifs se rapportant au groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente au 30 septembre 2022.

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	680
Créances clients et autres débiteurs	1 257
Tranche à court terme des débiteurs non facturés	98
Charges payées d'avance et dépôts	194
Impôts sur le résultat à recevoir	372
Actifs incorporels	1 086
Goodwill	37 709
Total des actifs du groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente	41 396
Comptes créditeurs et charges à payer	943
Revenus différés	265
Passifs d'impôt différé	155
Total des passifs du groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente	1 363

8 Goodwill

La variation du goodwill se détaille comme suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2022 \$	2021 \$
Solde aux 31 mars	273 397	101 029
Entrées découlant de regroupements d'entreprises	–	168 256
Perte de valeur	(85 000)	–
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente (note 7)	(37 709)	–
Incidence du change	17 000	1 654
Solde aux 30 septembre	167 688	270 939



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Aux fins des tests de dépréciation, la Société compte deux unités génératrices de trésorerie (« UGT »), soit la Société sans Periscope Intermediate Corporation (« Periscope »), une filiale américaine entièrement détenue par la Société acquise le 31 août 2021, et Periscope.

Le goodwill comptabilisé à l'acquisition de Periscope découle principalement des synergies avec les autres activités de la Société, de la valeur économique liée à l'expertise de la main-d'œuvre acquise ainsi que des actifs incorporels qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation séparée. La Société poursuit son plan de réalisation des avantages de l'acquisition de Periscope, y compris l'officialisation d'ententes contractuelles avec les gouvernements, conformément à ses objectifs de croissance. La longue durée du cycle d'achat moyen dans le secteur public a eu une incidence sur les estimations de la direction quant au moment prévu pour atteindre les objectifs de croissance des revenus et, par conséquent, les prévisions financières.

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 septembre 2022, la Réserve fédérale américaine a relevé le taux d'intérêt de 125 points de base et de 275 points de base, respectivement.

Les hausses de taux d'intérêt et la diminution des entrées de trésorerie prévues provenant de Periscope ont une incidence sur les flux de trésorerie futurs et sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité et la valeur recouvrable de l'UGT Periscope. Par conséquent, cette UGT a été soumise à un test de dépréciation.

Au 30 septembre 2022, la valeur recouvrable a été déterminée selon une approche axée sur la valeur d'utilité sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie futurs conformément au budget financier de la direction pour l'exercice 2023, à la réévaluation des prévisions du présent exercice et aux prévisions pour les quatre exercices suivants. Ces flux de trésorerie futurs tiennent compte de la performance antérieure de Periscope et de la situation économique actuelle et reposent donc sur des estimations importantes qui pourraient différer des résultats réels.

Selon ce test, la valeur comptable de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable de 194 575 000 \$ et, de ce fait, une perte de valeur du goodwill de 85 000 000 \$ a été attribuée au goodwill et comptabilisée pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Les principales hypothèses utilisées aux fins de l'estimation de la valeur d'utilité se détaillaient comme suit :

	Au 30 septembre 2022	Au 31 mars 2022
Taux d'actualisation avant impôt en %	18,5 %	16,5 %
Taux de croissance de la valeur finale en %	4,5 %	4,5 %

Une fois la perte de valeur de l'UGT Periscope comptabilisée, la valeur recouvrable était égale à la valeur comptable. Par conséquent, des fluctuations défavorables des hypothèses clés pourraient entraîner une autre perte de valeur.

9 Dette à long terme

La dette à long terme se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2022	Au 31 mars 2022
<i>En milliers de dollars canadiens</i>		
	\$	\$
Facilité de crédit à terme, libellée en dollars américains, portant intérêt au taux LIBOR plus une marge de 4,00 % au 30 septembre 2022, échéant le 31 août 2024	21 931	19 994
Facilité de crédit renouvelable libellée en dollars canadiens, portant intérêt au taux des acceptations bancaires plus une marge de 2,50 % au 30 septembre 2022, échéant le 31 août 2024	36 297	18 000
Facilité de crédit renouvelable libellée en dollars américains, portant intérêt au taux LIBOR plus une marge de 2,50 % au 30 septembre 2022, échéant le 31 août 2024	6 854	12 496
	65 082	50 490
Moins : frais de financement reportés	(576)	(728)
	64 506	49 762
Tranche à court terme	2 741	1 500
Tranche à long terme	61 765	48 262



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Le 31 août 2021, la Société et Tim USA Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société, ont conclu une nouvelle convention de crédit (la « Convention de crédit ») avec une institution financière canadienne en vertu de laquelle le prêteur a fourni une facilité de crédit renouvelable garantie de trois ans (la « facilité de crédit renouvelable ») d'un montant maximal de 50 000 000 \$ comprenant une disposition accordéon allant jusqu'à 20 000 000 \$ sous réserve de l'approbation du prêteur, ainsi qu'une facilité de crédit non renouvelable (la « facilité de crédit à terme ») d'un montant maximal de 16 000 000 \$ US. La Convention de crédit expire le 31 août 2024, et tout montant impayé est dû en totalité à l'échéance.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2022, la Société a entamé des discussions proactives avec le prêteur et, le 11 août 2022, une deuxième modification de la Convention de crédit a été signée, laquelle prévoit une réinitialisation du ratio de couverture des frais fixes de 1,20:1,00 à 0,50:1,00 pour les trimestres se terminant le 30 septembre et le 31 décembre 2022, et le 31 mars 2023. Cette modification comprenait des révisions de la marge et des taux d'intérêt applicables.

Le 4 octobre 2022, parallèlement à la clôture de la vente d'InterTrade (notes 7 et 17), une troisième modification a été apportée à la Convention de crédit, laquelle prévoit l'annulation du ratio de couverture des frais fixes, qui a été remplacé par un BAIIA minimal (tel qu'il est défini dans la Convention de crédit) de zéro calculé trimestriellement pour les trimestres se terminant le 31 décembre 2022, le 31 mars 2023 et le 30 juin 2023, et qui, jusqu'au 30 juin 2023, exige l'approbation du prêteur pour l'utilisation des fonds lorsqu'ils se rapportent à des emprunts supérieurs à 30 000 000 \$. Au 1^{er} juillet 2023 et par la suite, le ratio de couverture des frais fixes doit être de 1,20:1,00.

Facilité de crédit renouvelable

Le montant maximal disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable est calculé mensuellement à l'aide d'un pourcentage du solde des créances clients admissibles (tel qu'il est défini dans la Convention de crédit) et d'un multiple des revenus mensuels récurrents de la Société (tel qu'il est défini dans la Convention de crédit), jusqu'à un montant maximal de 50 000 000 \$. Au 30 septembre 2022, la base d'emprunt maximale en vertu de la facilité de crédit renouvelable était de plus de 50 000 000 \$.

Les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable peuvent être contractés selon les options suivantes : i) emprunts au taux préférentiel; ii) emprunts en dollars américains au taux de base; iii) acceptations bancaires; iv) emprunts au taux LIBOR; et v) lettres de crédit, pour un montant maximal de 5 000 000 \$ et pour une échéance maximale de un an.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable portent intérêt à des taux qui varient en fonction des diverses options plus une marge applicable selon le taux d'utilisation de la facilité de crédit renouvelable. La facilité de crédit renouvelable porte intérêt à un taux fondé sur le taux préférentiel ou le taux de base américain, ou le taux préférentiel américain plus une marge applicable de 0,50 % à 1,25 % jusqu'au 31 décembre 2022, de 1,50 % à 2,25 % à compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 31 mars 2023 et de 0,50 % à 0,75 % à compter du 1^{er} avril 2023 et par la suite. Les acceptations bancaires et les emprunts au taux LIBOR portent intérêt au taux majoré de 1,75 % à 2,50 % jusqu'au 31 décembre 2022, de 2,75 % à 3,50 % à compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 31 mars 2023 et de 1,75 % à 2,00 % à compter du 1^{er} avril 2023 et par la suite.

La portion non utilisée de la facilité de crédit renouvelable porte intérêt à un taux de 0,35 % à 0,56 % à titre de commission d'attente jusqu'au 31 décembre 2022, de 0,55 % à 0,79 % à compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 31 mars 2023 et de 0,35 % à 0,45 % à compter du 1^{er} avril 2023 et par la suite.

Facilité de crédit à terme

La facilité de crédit à terme de 16 000 000 \$ US était disponible sous forme d'un emprunt unique à la date de clôture de l'acquisition de Periscope. Au 30 septembre 2022, le montant disponible aux termes de la facilité de crédit à terme avait été entièrement prélevé.

Les emprunts en vertu de la facilité de crédit à terme peuvent être contractés selon les options suivantes : i) emprunts au taux préférentiel; ii) emprunts en dollars américains au taux de base; iii) acceptations bancaires; et iv) emprunts au taux LIBOR.

La facilité de crédit à terme porte intérêt à un taux fondé sur le taux préférentiel ou le taux de base américain plus une marge applicable de 2,25 % jusqu'au 31 décembre 2022 et au 1^{er} avril 2023 et par la suite, et de 2,75 % à 3,75 % à compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 31 mars 2023, ou sur le taux des acceptations bancaires ou le LIBOR plus une marge applicable de 3,50 % jusqu'au 31 décembre 2022 et au 1^{er} avril 2023 et par la suite, et de 4,00 % à 5,00 % à compter du 1^{er} janvier 2023 et jusqu'au 31 mars 2023.

La facilité de crédit à terme est remboursable par des paiements trimestriels consécutifs égaux basés sur un amortissement de 10 % par année à partir du 30 septembre 2022. Dans le cadre de la troisième modification de la Convention de crédit, le prêteur a reporté le paiement du capital et des intérêts du 30 septembre 2022 jusqu'à la date à laquelle le produit net en trésorerie aura été reçu par le prêteur à la suite de la clôture de la vente d'InterTrade.

Au 30 septembre 2022, un montant de 36 297 449 \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable en dollars canadiens, et un montant de 6 853 500 \$ CA (5 000 000 \$ US) avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable en dollars américains. Au 30 septembre 2022, le montant prélevé sur la facilité de crédit à terme en dollars américains s'élevait à 21 931 200 \$ CA (16 000 000 \$ US).



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Toutes les obligations quant à la Convention de crédit sont garanties par une sûreté de premier rang sur substantiellement tous les actifs consolidés, corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société pendant la durée de la Convention de crédit.

Clauses restrictives financières

La Convention de crédit contient certaines clauses restrictives financières d'usage pour des emprunts de cette nature, y compris certaines limitations concernant les montants des investissements, les acquisitions, les cessions ou la vente d'actifs ou de participations dans des filiales, la dette, les dépenses d'investissement et les distributions. Au 30 septembre 2022 et au 30 septembre 2021, la Société respectait les ratios financiers et les clauses restrictives de la Convention de crédit et des modifications connexes.

La Société évalue le risque inhérent aux prévisions que les résultats financiers ne se concrétisent pas comme prévu, ce qui engendrerait des différences importantes et pourrait entraîner le non-respect des clauses restrictives financières énoncées dans la Convention de crédit.

Selon les projections actuelles, la direction estime que la Société dispose de sources de financement suffisantes pour maintenir sa capacité à répondre aux besoins en fonds de roulement, pour soutenir la croissance prévue de la Société, pour financer les activités inscrites dans son plan d'affaires et pour maintenir un niveau approprié de dépenses d'investissement. Les objectifs de gestion du capital de la Société sont énoncés à la note 15.

Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés se composent des frais juridiques, des honoraires de consultation, des frais de dépôt réglementaire et autres charges de financement qui ont été encourus dans le cadre de la Convention de crédit. Ces coûts sont amortis sur la durée de la Convention de crédit. La tranche non amortie des frais de financement reportés se chiffrait à 576 383 \$ au 30 septembre 2022.

10 Capital-actions et cumul des autres éléments de la perte globale

a) Autorisé et payé, en nombre illimité :

- Actions ordinaires
- Actions privilégiées, pouvant être émises en séries, dont les conditions et les dividendes doivent être déterminés par le conseil d'administration au moment de l'émission



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

- b) Le tableau suivant présente les opérations se rapportant aux actions ordinaires au cours des semestres terminés les 30 septembre.

<i>En milliers</i>	2022		2021	
	Actions	\$	Actions	\$
Solde au début des périodes	43 971	336 621	28 404	216 975
Émission d'actions ordinaires	-	-	15 567	124 290
Coûts d'émission	-	-	-	(6 293)
Impôts différés sur les coûts d'émission d'actions	-	-	-	1 668
Solde à la fin des périodes	43 971	336 621	43 971	336 640

Le 31 août 2021, la Société a complété un placement par voie de prise ferme dans le cadre d'un placement privé relativement à l'acquisition de Periscope.

En vertu du placement par voie de prise ferme, un total de 8 480 000 actions ordinaires de la Société ont été vendues au prix de 8,00 \$ par action ordinaire pour un produit brut total de 67 840 000 \$. Le produit net du placement s'est chiffré à 63 004 654 \$, déduction faite des honoraires de 4 835 346 \$.

Le 31 août 2021, relativement à l'acquisition de Periscope, la Société a complété un placement privé avec le Fonds de solidarité FTQ et Investissement Québec en vertu duquel un total de 6 577 389 actions ordinaires de la Société ont été vendues au prix de 8,00 \$ par action ordinaire pour un produit brut total de 52 619 112 \$. Le produit net du placement s'est chiffré à 51 182 082 \$, déduction faite des honoraires de 1 437 030 \$.

Le 31 août 2021, la Société a émis 509 438 actions ordinaires au prix de 7,52 \$ par action ordinaire pour un total de 3 830 974 \$ en tant que contrepartie partielle pour le prix d'achat liée à l'acquisition de Periscope. Des coûts d'émission d'actions de 18 045 \$ ont été comptabilisés relativement à cette émission d'actions.

- c) Dividendes déclarés

Aucun dividende n'a été déclaré ni versé au cours des trimestres et des semestres terminés les 30 septembre 2022 et 2021.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

d) Cumul des autres éléments de la perte globale

Le tableau suivant présente les composantes du cumul des autres éléments de la perte globale aux 30 septembre.

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2022	2021
	\$	\$
Couvertures des flux de trésorerie	(941)	88
Couvertures d'investissement net	(632)	–
Écarts de change liés à la conversion des établissements à l'étranger	16 810	2 509
	15 237	2 597

11 Paiement fondé sur des actions

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2022, la charge de rémunération au titre du plan d'options d'achat d'actions s'est établie à 202 455 \$ et à 423 430 \$, respectivement (319 184 \$ et 518 342 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2021).

Au cours des semestres terminés les 30 septembre, le nombre d'options sur actions émises et en circulation a varié de la façon suivante :

	2022		2021	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début des périodes	1 426	7,47	1 027	7,46
Options attribuées	–	–	527	7,44
Options frappées de déchéance ou annulées	(134)	6,84	(82)	6,92
En circulation à la fin des périodes	1 292	7,53	1 472	7,48

Parmi les options en circulation au 30 septembre 2022, 51 250 pouvaient être exercées (25 000 au 30 septembre 2021).

Le 15 septembre 2021, la Société a attribué 30 000 options sur actions à des membres du conseil d'administration à un prix d'exercice de 7,14 \$ par action. Ces options sur actions viennent à échéance dix ans après la date d'attribution, et les droits en sont acquis le 1^{er} septembre 2022.

Le 10 septembre 2021, la Société a attribué 497 273 options sur actions à des employés et à des membres du conseil d'administration à un prix d'exercice de 7,46 \$ par action, les dates de début de l'entrée en service variant entre le 1^{er} avril 2021 et le 30 septembre 2021.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

De ces options sur actions, 496 023 options viennent à échéance sept ans après la date d'attribution (ou après la date de début, si elle précède la date d'attribution), et un tiers des droits liés aux options sera acquis à chacun des troisième, quatrième et cinquième anniversaires de la date d'attribution (ou après la date de début, si elle précède la date d'attribution). Les 1 250 options sur actions restantes viennent à échéance dix ans après la date d'attribution, et les droits en sont acquis sur une période de un an.

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours du semestre terminé le 30 septembre 2021 a été estimée à 1 788 304 \$, ou 3,39 \$ par option, au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Semestre terminé le 30 septembre 2021
Taux d'intérêt sans risque	0,86 %
Taux de rendement attendu des dividendes	Néant
Volatilité attendue du prix de l'action	50,78 %
Durée prévue des options	5,4 ans

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité historique du cours des actions de la Société négociées sur le marché. Le taux d'intérêt sans risque correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution ayant une durée comparable à la durée attendue des options.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Au 30 septembre 2022, les options sur actions émises et en circulation se détaillaient comme suit :

Prix d'exercice (en \$)	Nombre d'options (en milliers)	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$)
5,81 – 5,85	500	4,43	5,81
7,14 – 9,89	672	5,83	7,52
12,29 – 15,15	120	5,41	14,79
Total	1 292	5,25	7,53

12 Perte par action

La perte par action de base est calculée en divisant la perte nette attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

La perte par action diluée est calculée en ajustant la perte nette attribuable aux actionnaires de la Société en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, en supposant la conversion de tous les instruments dilutifs. Les instruments potentiellement dilutifs de la Société comprennent les options sur actions, qui sont exclus du calcul pour les périodes au cours desquelles ils sont antidilutifs.

Pour les trimestres et les semestres terminés les 30 septembre 2022 et 2021, toutes les options sur actions ont été exclues du calcul de la perte par action diluée, car l'incidence aurait été antidilutive puisque la Société a enregistré une perte nette. Par conséquent, la perte diluée par action est égale à la perte de base par action.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

13 Charges par type

Les états consolidés intermédiaires résumés de la perte nette comprennent les éléments suivants :

	Trimestres terminés les		Semestres terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$
Frais connexes à l'acquisition	805	4 628	1 712	4 707
Amortissements				
Immobilisations corporelles	231	224	486	428
Actifs incorporels	888	795	1 600	1 491
Actifs incorporels d'acquisition	3 025	1 337	5 991	2 219
Actifs au titre de droits d'utilisation	591	506	1 150	995
Total des amortissements	4 735	2 862	9 227	5 133
Perte de valeur				
Immobilisations corporelles	187	–	187	–
Actifs au titre de droits d'utilisation	417	–	417	–
Goodwill	85 000	–	85 000	–
Total de la perte de valeur	85 604	–	85 604	–
Charges au titre des avantages du personnel				
Salaires et avantages du personnel ⁱ⁾	21 723	17 321	45 472	33 798
Rémunération fondée sur des actions	202	319	423	518
Indemnités de cessation d'emploi	294	166	311	283
	22 219	17 806	46 206	34 599
Crédits d'impôt	(1 185)	(1 541)	(2 415)	(2 709)
Total des charges au titre des avantages du personnel	21 034	16 265	43 791	31 890

i) En raison de la pandémie de COVID-19, la Société et certaines de ses filiales étaient admissibles à la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »). Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2022, les salaires et les avantages sociaux ont été présentés déduction faite de la SSUC, d'un montant de néant (néant et 808 683 \$ pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2021).



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

14 Informations supplémentaires sur les états de la perte nette et les tableaux des flux de trésorerie

- a) Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation se présentent comme suit :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Semestres terminés les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$
Diminution (augmentation) des éléments suivants :				
Créances clients et autres débiteurs	(3 030)	17	(2 875)	684
Débiteurs non facturés	618	(949)	1 956	(949)
Crédits d'impôt à recevoir	(523)	(1 446)	(1 660)	(1 756)
Charges payées d'avance et dépôts	80	391	759	975
Augmentation (diminution) des éléments suivants :				
Comptes créditeurs et charges à payer	(3 813)	(12 434)	(4 625)	(13 265)
Revenus différés	509	(310)	3 219	1 874
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation excluant le poste				
Autres créditeurs	(6 159)	(14 731)	(3 226)	(12 437)
Autres créditeurs ⁱ⁾	(9 559)	4 962	(8 590)	6 340
	(15 718)	(9 769)	(11 816)	(6 097)

i) Les autres créditeurs représentent l'écriture de compensation de la trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 septembre 2022, la Société a reclassé un montant de 79 000 \$ du poste Crédits d'impôts à recevoir au poste Impôts sur le résultat à payer, car la Société prévoit utiliser ces attributs fiscaux en diminution des impôts à payer au cours du prochain exercice (258 000 \$ et 302 000 \$, respectivement, au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 septembre 2021).

Au cours du semestre terminé le 30 septembre 2021, la Société a émis des actions dont la juste valeur s'élève à 3 830 974 \$ relativement au règlement d'un regroupement d'entreprises (note 10).



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

b) Les frais financiers se composent des éléments suivants :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Semestres terminés les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$
Amortissement des frais de financement reportés	75	158	152	215
Intérêts sur les obligations locatives	79	173	165	264
Revenus d'intérêts sur des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(3)	–	(3)	–
Intérêts sur la dette à long terme	877	135	1 373	149
Revenus d'intérêts et autres	(8)	(343)	(62)	(510)
Autres frais financiers	40	131	58	131
	1 060	254	1 683	249

15 Gestion du capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne, pour effectuer des acquisitions ciblées et pour procurer à ses actionnaires un rendement adéquat sur le capital investi. Au besoin, la Société peut emprunter des montants sur sa facilité de crédit renouvelable ou émettre de nouvelles actions pour financer ses besoins additionnels en trésorerie et des acquisitions d'entreprises.

Pour atteindre ses objectifs, la Société établit des plans stratégiques et opérationnels à long terme qui comprennent des prévisions financières. La stratégie de gestion du capital et la suffisance des liquidités de la Société sont évaluées en surveillant les entrées et les sorties de trésorerie prévues, ce qui est réalisé au moyen de prévisions de la position de liquidité consolidée de la Société. La suffisance des ressources en capital est évaluée en fonction des tests de résistance, des exigences de croissance, des dépenses d'investissement et des facilités de crédit disponibles, des exigences en matière de fonds de roulement et du respect des clauses restrictives financières.

Selon les projections actuelles, la Société dispose de sources de financement suffisantes pour maintenir sa capacité à répondre aux besoins en fonds de roulement et à ses engagements financiers, pour soutenir la croissance prévue de la Société, pour financer les activités inscrites dans son plan d'affaires, pour maintenir un niveau approprié de dépenses d'investissement et pour se conformer aux clauses restrictives financières de la Convention de crédit.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

À l'exception des ratios financiers décrits à la note 9 et exigés par une institution financière, le capital de la Société n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, et la Société n'utilise à l'heure actuelle aucune mesure quantitative pour gérer son capital.

16 Gestion des risques financiers

Risque de change

La Société gère le risque de change lié à ses investissements en dollars américains en partie en désignant ses contrats de change à terme libellés en dollars américains à titre de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

La Société a désigné l'élément prix au comptant des contrats à terme de gré à gré libellés en dollars américains comme instrument de couverture. Puisque seul l'élément prix au comptant du contrat à terme de gré à gré est désigné dans la relation de couverture, aucune inefficacité n'est prévue et aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la perte nette pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2022.

Le risque de change qui est couvert correspond à la variation de la valeur comptable de l'actif net des établissements à l'étranger découlant des fluctuations du taux de change au comptant du dollar américain par rapport au dollar canadien. Au 30 septembre 2022, un montant nominal de 1 450 000 \$ US (1 987 515 \$ CA) au titre des contrats de change à terme était désigné comme faisant partie d'une relation de couverture d'investissement net.

En septembre 2022, la Société a conclu des contrats de change à terme afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change découlant de la contrepartie dans le cadre de la vente d'InterTrade (notes 7 et 17), qui était libellée en dollars américains. Ces contrats ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et ils répondent aux exigences de la comptabilité de couverture. Au 30 septembre 2022, des contrats de change à terme d'un montant nominal total de 21 000 000 \$ US (28 784 700 \$ CA) étaient désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour évaluer la juste valeur.

La hiérarchie des justes valeurs exige que des données d'entrée observables sur le marché soient utilisées chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé dans le niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été utilisée pour évaluer la juste valeur.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie, en plus du risque de crédit de l'instrument financier, ont été pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière ont été classés selon une hiérarchie comportant les trois niveaux suivants :

- Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données d'entrée qui correspondent à des cours sur des marchés actifs pour des instruments similaires; à des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires; à des données d'entrée autres que les cours du marché utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour l'instrument évalué; et à des données d'entrée qui sont tirées principalement de données de marché observables ou qui sont corroborées au moyen de telles données, par corrélation ou tout autre lien.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées de façon importante sur des données d'entrée qui ne sont pas observables sur le marché.

La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts effectués entre les différents niveaux de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des trimestres et des semestres terminés les 30 septembre 2022 et 2021.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente, classés selon la hiérarchie décrite ci-dessus.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Au 30 septembre 2022 Total
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés	-	1 480	-	1 480
Contrepartie conditionnelle du prix d'achat	-	-	1 388	1 388



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Au 31 mars 2022 Total
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés	–	22	–	22
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés	–	–	–	–
Contrepartie conditionnelle du prix d'achat	–	–	729	729

La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond à un passif de 1 479 894 \$ (1 079 663 \$ US) et reflète les montants estimatifs que la Société paierait si les contrats étaient réglés au 30 septembre 2022, selon les taux du marché pertinents. Au 31 mars 2022, la juste valeur des instruments financiers dérivés correspondait à un actif de 22 237 \$ (17 795 \$ US).

Niveau 3

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat est déterminée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés selon des données d'entrée non observables comme les flux de trésorerie prévus et les taux d'actualisation ajustés en fonction du risque.

Les flux de trésorerie attendus sont estimés en fonction des modalités des contrats et de la connaissance qu'a la Société de l'entreprise et de l'incidence probable de la conjoncture économique actuelle sur celle-ci.

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat est calculée au moyen du modèle des flux de trésorerie actualisés. La principale donnée d'entrée de niveau 3 utilisée par la Société pour évaluer la contrepartie conditionnelle du prix d'achat est le taux d'actualisation. Une variation de 1 % du taux d'actualisation n'entraînerait pas de variation importante de la juste valeur.

Le rapprochement des évaluations de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat à la juste valeur selon le niveau 3 se présente comme suit :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$
Juste valeur au 31 mars 2022	729
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat	647
Règlement de la contrepartie conditionnelle du prix d'achat	(72)
Écart de change	84
Juste valeur au 30 septembre 2022	1 388



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des montants à recevoir au titre de contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement, des comptes créditeurs et charges à payer et des autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme ne diffère pas de façon importante de sa valeur comptable, car le taux d'intérêt contractuel se rapproche du taux d'intérêt que la Société aurait pu avoir pour un instrument financier similaire.

17 Événements subséquents

Vente d'InterTrade et remboursement de la dette à long terme

Le 4 octobre 2022, la Société a conclu une convention d'achat d'actions avec SPS Commerce Inc. (« SPS ») et a parallèlement conclu la transaction visant la vente de la totalité des actions émises et en circulation d'InterTrade, pour une contrepartie totale en trésorerie de 65 833 900 \$ (48 500 000 \$ US), sous réserve de certains ajustements postérieurs à la clôture. En vertu de cette convention, la Société a reçu un paiement en trésorerie de 62 700 505 \$ (46 191 620 \$ US) à la date de clôture de la transaction, soit le prix d'achat convenu, ainsi que des montants assujettis aux ajustements de clôture usuels, y compris le montant net du fonds de roulement et les montants déposés en mains tierces aux fins des indemnisations habituelles et de l'entiercement lié aux services de transition. L'entiercement lié aux services de transition est assujéti à la prestation de certains services de transition dans les 21 mois suivant la clôture de la transaction, que la Société s'attend à avoir achevée d'ici le 31 décembre 2022. Au moment de la prestation de certains services de transition entre la date de clôture de la transaction et le mois de juillet 2024, un montant entiercé d'un maximum de 2 741 400 \$ (2 000 000 \$ US) sera payable à la Société. Si ces services de transition sont rendus après juillet 2024, le montant entiercé payable à la Société sera de néant. Le gain à la vente de la filiale est estimé à 25 418 000 \$ (18 544 000 \$ US). Le gain final à la vente de la filiale sera déterminé lorsque les ajustements de clôture décrits ci-dessus seront finalisés.

Les coûts de transaction liés à la vente d'InterTrade se sont élevés à 705 778 \$ et à 1 340 605 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2022, et ils sont inclus dans les frais généraux et frais d'administration dans les états consolidés intermédiaires résumés de la perte nette.

Le 4 octobre 2022, la Société a remboursé la facilité de crédit à terme d'un montant de 21 718 400 \$ (16 000 000 \$ US), plus les intérêts courus. Puisque la facilité de crédit à terme était disponible sous forme d'un emprunt unique, elle n'est plus disponible pour la Société.



Notes complémentaires

Non audité

Trimestres et semestre terminés les 30 septembre 2022 et 2021

Le 5 octobre 2022, la Société a utilisé le solde de la contrepartie en trésorerie nette reçue à la clôture pour effectuer un paiement de 6 820 500 \$ (5 000 000 \$ US) sur la facilité de crédit renouvelable, pour les prélèvements en dollars américains, et de 32 000 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable, pour les prélèvements en dollars canadiens.